Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

latérales. A en juger par sa forme régulière et par ses bords coupés net, cette lacune est ancienne et était probablement comblée à l'origine par une planchette disposée de manière à empêcher l'entrée de l'eau dans le bateau.

La pirogue mesure 9,55 m de longueur, sa largeur varie entre 73 et 90 centimètres, elle a 31 cm de profondeur et sa hauteur totale, y compris le fond, est de 46 cm.

La collection d'objets lacustres retirés du lac de Bienne lors de la correction des eaux du Jura, entre 1874 et 1880, don de M. le maître bourgeois Léon Tschiffeli, de La Neuveville.

(Il est envisagé de déposer aussi dans cette salle la collection de 106 objets lacustres provenant de la station de Chavannes, offerte en 1880 par le gouvernement bernois au progymnase de La Neuveville).

La collection provenant de sépultures burgondes, découvertes en 1906 et 1907 dans les vignes phylloxérées sous le château du Schlossberg, comprenant plusieurs squelettes (en mauvais état de conservation), un scramasaxe , un petit couteau de fer, une pointe de javelot et une plaque de ceinture. Lors des fouilles, l'on trouva un squelette de femme, avec à ses côtés ceux de ses deux enfants, à seulement 60 cm de la surface de la terre. On avait déjà trouvé auparavant, à cet endroit, des épées.

Pour vos tentures murales
Faites confiance
A un professionnel consciencieux

alors, adressez-vous à :

M. C. MONNEY
TAPISSIER-DECORATEUR (SUISSE)

Pose : 15 F le m² - Toutes fournitures comprises - Molleton - Pose des baguettes.

Beaux tissus depuis 12 F le mètre.

11, rue du Général-Leclerc,
91 - CORBEIL-ESSONNES

revue de presse

canton de berne

Arrangement à forfait « Berne - à la carte »

(V.V.B.) En plus des arrangements de week-end déjà prévus, l'Office du tourisme de Berne a créé un autre arrangement à forfait nommé « Berne - à la carte » qui est valable toute l'année, y compris les jours de semaine.

Ce forfait permet de passer 3 ou 4 jours dans la ville fédérale à des prix extrêmement intéressants. Ceux-ci varient, selon la catégorie de l'hôtel, entre 68 et 198 francs en hiver, et entre 77 et 252 francs en été ; ils comprennent 2 ou 3 nuitées en chambres à deux lits (supplément pour chambre seule, de 7 à 9 francs), 2 ou 3 petits-déjeuners à l'hôtel ainsi qu'un bon de 10 francs pour un repas dans un restaurant typiquement bernois. A cela s'ajoutent toutes sortes d'avantages. Les voyageurs seront pris en charge, dès leur arrivée à la gare ou à l'aérogare, par de charmantes hôtesses qui les accompagneront à leur hôtel et, de même, les raccompagneront au départ. Quant aux automobilistes qui n'auront pas besoin de cette gracieuse compagnie, ils seront dédommagés par un bon de repas supplémentaire. Le forfait comprend en outre un billet pour se rendre au Gurten, montagne située tout près de Berne, par le téléphérique le plus rapide d'Europe.

L'été, soit du 1er mai au 30 septembre, il est prévu un tour de ville en compagnie de guides polyglottes. Chacun recevra une copieuse documentation pour s'orienter à travers la ville et pour mieux connaître son histoire et ses curiosités. De plus, il est remis à tous nos hôtes un livret de chèques personnel « Berne - à la carte » contenant plus de 30 bons et faveurs et à la carte » peut être obtenu aux bureaux de voyages Kuoni SA, Kehrli + Oeler, à la Société des Wagons-lits/Cook à Berne, ainsi qu'auprès de leurs succursales dans le monde entier. Aux mêmes endroits on pourra obtenir de plus amples renseignements sur cet attrayant arrangement ainsi qu'à l'Office du tourisme de la ville de Berne. proposant de nombreuses idées pour que ce séjour à Berne soit en tous points réussi. Le service et les taxes sont également compris sur toutes les prestations prévues par le forfait. Il faut encore ajouter que les enfants obtiennent de substantielles réductions sur les prix indiqués.

L'arrangement à forfait « Berne -

Nouvelles découvertes sur la vie des lacustres

(C.P.S.) Les travaux entrepris dans la baie d'Auvernier pour la construction de la nouvelle route nationale 5 ont permis de faire d'intéressantes trouvailles archéologiques qui jettent un jour nouveau sur la vie des lacustres. L'archéologue cantonal neuchâtelois M. M. Egloff, a fait récemment à ce sujet des exposés d'un rare intérêt et a montré des diapositives représentant les principales trouvailles faites. Elles portent sur deux périodes :

« Civilisation d'Auvernier »

Le dolmen de la Saunerie, témoin d'une sépulture collective ; les pilotis que les résultats convergents de la dendrochronologie, fondée sur la comparaison des cercles de croissance du bois, et ceux de la méthode

de datation au radiocarbone 14, font remonter à 2650 et 2450 ans avant Jésus-Christ ; les sédiments contenant les particules inaltérables même sous l'action de l'acide fluorhydrique, c'est-à-dire les pollens à partir desquels on peut reconstituer la nomenclature de la flore : les pointes de flèches, couteaux, poignards et scies de silex importés de Tourraine, des carrières du Grand-Pressigny par des commis-voyageurs qui parcouraient 700 km pour conclure des affaires avec leur clientèle de la baie d'Auvernier ; des pesons de fuseaux, les uns d'argile, d'autres faits de galets percés d'un trou, obtenu à l'aide d'un abrasif, et d'un axe de roseau ou d'os mû par un archet ; la poterie ordinaire, de forme cylindrique, fabriquée sur place, marquée seulement de quelques rainures et d'empreintes digitales, des pièces de céramique cordée, plus fines et de formes élégantes.

Relatives à la période du bronze final, on trouve des collections de haches, de faucilles, de rasoirs triangulaires ; une des rares épées de ce métal, découverte en Suisse ; un rasoir dans une boîte ronde en bois et servant d'étui ; une faucille complète trouvée cette année et qui vient s'adapter dans un moule de molasse déposé il y a fort longtemps au Musée d'archéologie, avec la notation « Auvernier 1857 » ; des bijoux, épingles, bracelets, un disque de tôle de bronze de 20 centimètres de diamètre, pièce unique, de forme psychédélique, qui ornait la partie antérieure d'une ceinture féminine ; des pommes et céréales, du blé, de l'avoine, du mil.

La ville de Neuchâtel prend à sa charge l'Hôpital Pourtalès

(A.T.S.) Un accord est intervenu entre la ville de Neuchâtel et la fondation de l'hôpital Pourtalès en vue de permettre à celle-ci de poursuivre l'exploitation de cet établissement hospitalier fort connu et qui compte 225 lits L'accord prévoit que la ville prendra à sa charge le déficit d'exploitation de l'année 1971, lequel dépassera la somme d'un million de francs. De plus, elle assurera désormais elle-même la trésorerie de l'établissement, maternité comprise. Le Conseil général s'est réuni en séance extraordinaire le 20 décembre pour discuter de l'accord ainsi que de l'octroi d'un crédit en faveur d'une expertise dont le but sera de rationaliser et coordonner l'exploitation des divers établissements hospitaliers de Neuchâtel, dont le principal, celui des Cadolles, est propriété de la ville.

Une revue « des jeunes » à La Chaux-de-Fonds

(A.T.S.) La bibliothèque des jeunes de la Chaux-de-Fonds a donné à ses membres la possibilité d'éditer une revue. Celle-ci est entièrement pensée et conçue par les lecteurs. Le deuxième numéro de cet organe, qui paraîtra quatre fois l'an et qui s'intitule le « Croque-Livre », a été présenté à la presse par les éditeurs eux-mêmes. Rappelons que le premier numéro de cette revue avait été consacré à Pierre Jaquet-Droz, cela pour commémorer le 250e anniversaire de sa naissance. De plus, une médaille d'argent frappée pour la circonstance avait été remise à quatre écrivains et imprimeurs.

canton du valais

L'ordre de la channe siège à Sierre

A.T.S.) « L'ordre de la channe » confrérie vineuse bien connue, vient de tenir à Sierre son chapitre d'automne sous la présidence du grand procureur Me Guy Zwissig, avocat. A cette occasion le titre d'officier a été décerné à plusieurs personnalités présentes dont M. Marcel Guelat, consul de Suisse à Paris. L'on a d'autre part sacré chevalier d'honneur le président de la ville de Sierre Me Pierre de Chastonay, le maire de la ville française d'Evian M. Jacques Foch et divers connétables de la Confrérie des chevaliers de Nice et de Provence.

La « Foire au lard » à Martigny

(A.T.S. - A.F.P.) Comme chaque année, le premier lundi de décembre, s'est déroulée à Martigny l'une des manifestations les plus typiques du Valais « La Foire au lard ». Cette manifestation dont l'origine se perd dans le passé voit, chaque année, accourir vers l'antique cité d'octodure, dans le quartier du Bourg, des milliers de paysans et de citadins, vendeurs ou acquéreurs de « cochonnaille ». Jadis, des chars entiers de lard faisaient route à cette occasion, vers Martigny. Cette foire est toujours fort fréquentée mais a perdu de son cachet d'antan.

Elle demeure cependant un bel exemple où le commerce, le folklore, l'amitié donnent une ambiance unique à ce rendez-vous de décembre.

Le pape donne le titre de « Monseigneur » à un Valaisan

(A.T.S.) L'évêque de Sion était informé récemment par le Vatican que le pape Paul VI venait de conférer le titre de « Monseigneur » à un ecclésiastique valaisan M. l'abbé Paul Grichting, actuellement chapelain de la Garde suisse à Rome.
L'abbé Grichting, âgé de 48 ans, est originaire de Loèche. Il fit ses études à Sion et Rome avant d'être ordonné prêtre en 1948. Il fut nommé en 1952 vicaire puis curé de la paroisse de Naters et aumônier de la Garde suisse avec le titre de chapelain en 1968.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Le plus grand chalet suisse est à vendre

(A.T.S.) Le « Grand chalet » de Rossinière, dans le pays d'Enhaut vaudois, qui mérite bien son nom puisqu'il est le plus vaste chalet de Suisse, est à vendre. Construit en 1754 par un riche paysan, Jean-David Henchoz, il a appartenu longtemps à ses descendants, avant de devenir un hôtel-pension où descendirent Victor Hugo, Léon Gambetta et maintes personnalités britanniques. Ses splendides façades de bois ornées d'inscriptions anciennes comptent 113 fenêtres éclairant une quarantaine de chambres. De vastes caves à fromages se trouvent au sous-sol. Classée monument historique, cette maison unique en son genre est évaluée à près d'un million de francs.

Premier numéro d' « Uni-Lausanne »

(A.T.S.) A l'occasion de son « dies academicus », l'université de Lausanne a sorti le premier numéro de son nouveau bulletin d'information, intitulé « Uni-Lausanne ». Ce périodique, qui sera tiré chaque trimestre, puis chaque mois à 5 000 exemplaires, est rédigé par le service d'information de l'université créé récemment sous la direction de M. Marcel Matthey.

Le premier numéro, de 40 pages, est consacré à l'année expérimentale 1971-1972, aux nouveaux professeurs nommés à l'université, à l'enseignement audio-visuel, à la création d'un institut d'écologie animale et au développement de la cité universitaire de Dorigny.

Mort d'une personnalité de l'hôtellerie suisse

(A.T.S.) M. Gustave Guhl, ancien hôtelier à Montreux, s'est éteint à l'âge de 75 ans. Il avait été membre du comité central de la Société suisse des hôteliers, président de la commission de l'école hôtelière suisse de Lausanne, membre du comité de l'Association des hôteliers vaudois et président de la Société des hôteliers de Montreux. Après avoir été sous-directeur d'un grand hôtel de Saint-Moritz, M. Guhl dirigea durant trente-quatre ans l'un des plus importants établissements de la riviera vaudoise.

Lausanne

(A.T.S.) Le groupe américain « Timex », qui constitue la plus puissante entreprise horlogère du monde s'installe à Lausanne sous la raison sociale « Tmx s.a. ». Il ne s'agira cependant pas d'une fabrique, mais seulement de bureaux administratifs pour l'Europe Le personnel atteindra 25 employés environ. Un projet de centre administratif et électronique à Nyon pourrait être élaboré ultérieurement, mais ce n'est encore que de la « musique d'avenir », déclare-t-on dans les milieux vaudois autorisés.

En dépit des réserves suscitées par l'implantation en Suisse du principal concurrent de l'industrie horlogère helvétique, le département fédéral de l'économie publique, le Conseil d'Etat vaudois et la Fédération horlogère suisse ont donné un préavis favorable, préférant voir « Timex » installer ses bureaux administratifs à Lausanne que dans un pays voisin.

Les usines du groupe « Timex », réparties aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, à Besançon (France) et à Pforzheim (Allemagne), font une production de masse évaluée à 25 millions de pièces par année.

canton de zurich

Nouveau : Service de bus directs entre Berne et l'aéroport de Zurich

(V.V.B.) Le service d'autobus entre la poste principale à la gare de Berne et l'aéroport de Zurich/Kloten qui a été mis sur pied depuis le début de novembre de cette année, connaît un grand succès. Pour le moment les sept courses quotidiennes qui sont à l'horaire, sont combinées de telle sorte que les correspondances avec les départs et les arrivées principales des avions de la Swissair et des compagnies étrangères sont assurées.

Les correspondances entre Berne et les transports aériens pour le monde entier ont pu ainsi — grâce à la route — être grandement améliorées. Quelques exemples : on gagne Londres depuis Berne en moins de trois heures et demie, Hambourg et Vienne en quatre heures et Rome et Paris en moins de quatre heures. Le matériel roulant est des plus modernes, avec climatisation, radio et liaison directe avec l'aéroport (ce qui garantit les correspondances), de plus, de charmantes hôtesses prennent en charge les passagers.

Horaire d'hiver (1-11-1971 — 1-4-1972)

Berne-PTT Busstation départ	Zurich Aéroport arrivée		Zurich Aéroport départ	Berne-PTT Busstation arrivée
05.15	07.00		08.25	10.20
09.00	10.55		11.35	13.30
09.45	11.40		12.20	14.15
12.00	13.55		15.15	17.10
15.05	17.00		18.30	20.25
16.05	18.00		19.35	21.20
18.45	20.40		22.15	23.55

PTT-Busstation dans la gare de Berne.